L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 22 DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER—Une maison rue Marais, près Bayou, 256. Adresse : Spear & Escoffier. 20 déc—20 23

DEMANDES.

On demande une femme pour faire le ménage au No 406 Esplanade. 22 déc—7f

DEMANDE—Vieux timbres de poste, française et américain, sur enveloppe. S'adresser Timbre, P. O. Draw 142. 15déc—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Groceries, Etc.
Cheval et Wagon, Etc.

C. Doyle & Co. versus Victor Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 44,593—En vertu d'un ordre de vente daté le 21 décembre 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Carondelet et Camp, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 23 janvier 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de comptes-ouverts, comptes-courants, etc., d'après l'inventaire enregistré chez notaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22déc—22 23 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptes-ouverts, etc.

S. A. Calongné vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 41,322. — En vertu d'un ordre de vente daté du 21 décembre 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Carondelet et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de comptes-ouverts, billets à ordre, etc., tel que l'inventaire en a été fait par le notaire soussigné.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22déc—22 23 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alabama National Bank vs Winfield W. Gauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,918—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt de Winfield W. Gauche, le défendeur en cecl dans et à la succession de feu John Gauche, étant un deuxième indivisé de la moitié indivise de toutes les propriétés composant la succession de feu John Gauche, de laquelle le défendeur est un des héritiers, et toute la succession du défendeur ou droits héréditaires dans et à la succession de son défunt père John Gauche, partielle ment dans et à la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Une certaine propriété, une emplacement connue comme le Merchant's Exchange, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Bouane, Royale, Passage de la Bourse et Canal, consistant de quatre lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 23 et 24 sur un plan de cette propriété par C. F. Zimple, etc. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun vingt-sept pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Royale la même façade sur la Passage de la Bourse, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds quatre pouces, entre lignes parallèles, de la même façade à la rue Bourse, le tout ne formant que 53 mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Royale, et trente-huit pieds six pouces et cinq lignes de face au Passage de la Bourse, et cent vingt-trois pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos 23 et 24 mesurant chacun vingt-trois pieds neuf pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté. Acquise par John Gauche, le 30 avril 1859, C. O. Book 81, folio 15.

2° Cette certaine propriété, située dans le Troisième District de cette ville, connue comme le Eagle Warehouse qui consiste de deux lots de terre, bornés par les rues Levée, Victoire, Fort et Enghien, désignés par les numéros 1 et 2 et mesurant chacun plus ou moins trente quatre pieds de face rue Levée, trente-trois pieds un pouce sur la ligne en arrière, sur une profondeur de quatre vingt-dix pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par John Gauche, le 12 novembre 1864, C. O. Liste 87, Folio 143.

3° Un certain lot de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Chartres, St Louis, Conti et Levée mesurant, en mesure française, trente cinq pieds de face rue Chartres, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent huit pieds trois pouces, le dit lot et lieux connu comme No 11 rue Chartres. Etant la même propriété acquise par John Gauche, le 19 février 1861, C. O. Book 84, Folio 565.

Il faut la droite, titre et intérêt de Winfield W. Gauche, défendeur dans et pour un certain lot de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district, borné par les rues Poydras, Camp North et St-Francis, maintenant la rue Carondelet mesurant soixante pieds de face à chacune des dites rues. Etant la même propriété acquise par John Gauche, le 14 novembre 1865, C. O. Book 90, folio 860.

Et dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
21 déc—21 22 23—4 11 18 24 janv

PAR LE CONSTABLE.

Branch K. Miller vs Joseph Raymond.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans — No 21,811 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 2 janvier 1895, à midi, à mon bureau, rue du Camp, près Lafayette de la propriété ci-après décrite, à savoir—Tous les droits, titre et intérêt dans et pour la propriété saisie par Joseph Raymond vs Siligny et numérotée 11,959 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
22 déc—22 26—janv 2 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean D'Hérédia et Marie Louise Foudar, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,275 — Division A. Monsieur Jean Victorine D'Hérédia, veuve de Marie Louise Foudar, sa femme, décédés en cette ville, le 25 août 1894, ont présenté requête à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean D'Hérédia et de Marie Louise Foudar, sa femme, décédés intestats, en sus de ceux qui leur appartiennent déjà dans cette succession, et que le présent soit publié dans les journaux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V FLOTTE,
Greffier.

1e déc—18 22 27

Succession de Maurice G. Maghes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,361—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Gauche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

1e déc—18 22 27

Succession de E. F. Waggin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,758—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Gauche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

1e déc—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 44,490. Division C—H. Wilkens et veuve, demanderesse—Ordre de Cour—Qu'une requête demanderesse du présentement, a été présentée par H. Wilkens et veuve, demanderesse, contenant et Wilkens et John Gauche, exécuteurs testamentaires de Morgan Gurley, Esq. testateur, en son bureau, No 7 rue du Camp, Nouvelle Orléans, en cette ville, JEUDI le 24me jour de janvier 1895, à 11 heures a.m., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de dit petitionnaire pour un reçu et quittance sur les mérites qui pourront être montrés, et que F. M. Bat er, Jr., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, le 20 décembre 1894.
Signé: F. A. MOUHOT, Juge.

Pour copie conforme :
THOS. H. HERKIN, Député-Greffier.
20déc—3f 6m 20j

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Anthony Stortz et al. vs Joseph Stortz et als.

No 42,743—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 72½ rue Commune MERCREDI, 23 janv ier 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 59 et 61 rue Carondelet, entre Commune et Gravier, conformément à un jugement rendu le 24 octobre 1894 et signé le 30 octobre 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un jugement de la même Honorable Cour, rendu le 10 décembre 1894 et signé le 14 décembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous et chacun les lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, étant la moitié de l'ilot borné par l'Avenue Nashville, les rues Constance et Laurel, ou Eléonore, numérotés 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18 19 et 20, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 19 décembre 1859 et déposé au bureau de C. V. Roman, notaire en cette ville ; les lots numéros un, deux, trois et quatre mesurant chacun 30 pieds de face rue Camp sur une profondeur de 120 pieds, le tout mesure un forme le coin de rue Camp et Eléonore, les lots numéros 15, 16, 17 et 18 mesurent chaque 30 pieds de face rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds; le lot 19 forme le coin de rue Chestnut et Eléonore ; les lots Nos 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les lots 3 et 3 bis, avec les bâtisses et améliorations, seront vendus ensemble en bloc et les autres lots séparément.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication ; l'acquéreur assumera le paiement, en plus encore de son prix offert, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 déc—22 26—janv 2 9 16 23

Grande Vente à l'Encan

D'OBJETS EN GAGE,

CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon,

LUNDI, 17 Déc., à 11 heures,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé de tout, et consiste en un grand assortiment varié tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres, etc.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et avariés trop longs à énumérer.

P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.

Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs,
13 déc— 155 rue de la Commune.

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention ! Spéculateurs, Personnes qui désirent faire un bon placement,

Laitiers et tous ceux qui cherchent une place pour construire une maison pour leur famille. Pourquoi iries-vous à vingt milles de la ville, au milieu des marais, dépenser votre argent dans des chemins de fer, quand il vous est facile, pour moins d'argent, d'acheter des lots de terre élevés, en plein centre de notre grande ville.

100 Lots de Terre.
Premier District.

Dans le voisinage des rues Broad, St-Patrick et Tonti, sur les terres du Southern Athletic Club Park, Hebrew Cemetery, et Spurtsmen Chemical Works.

Dans l'affaire de la Succession de Francois Lacroix, le JEUDI, 17 Janvier 1895,

PAR WM. P. CURTIS, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet.—JEUDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, rendu dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Coopergage Co., Ltd., No 44,317 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaine lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, entre les rues Johnson, Prieur et St-Pierre, les dits lots mesurant chaque 32 pieds 2 pouces et 8 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur derrière, le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 3 et 2, 117 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 2 et 1. Les améliorations consistent de deux maisons carrées en bois à deux étages, larges hangard, tout à y toucher; la 1ère maison principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoises; la bâtisse dans le fond et le hangard sont recouverte en fer corrugué. Il y a deux citernes, une pompe et autres aisances en cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition

2° Un lot de terre contigu et améliorations qui s'y trouvent, borné sur la promenade Carondelet, les rues Charles, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 281 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Salcedo, et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, contenant 18 lots de terre numérotés de 1 à 18, dûment inclusivement, et désigné comme lot No 402.

Conditions—Un tier ou plus comptant, la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses annulées de sécurité. Acte de vente pardevant J. C. Wenck notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication

16 déc—16 22 30—janv 6 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE VALEUR

Dans le Deuxième District,

—Occupée par le—

Commercial Coopergage Co., Limited,

De face à la Promenade Carondelet, entre Johnson et Prieur.

—Aussi—

Un Ilot entier de Terre,

De face à la Promenade Carondelet, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Coopergage Co., Ltd.

Jeudi, le 10 Janvier 1895.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau No 9 rue Carondelet. — JEUDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, rendu dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Coopergage Co., Ltd., No 44,317 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaine lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, entre les rues Johnson, Prieur et St-Pierre, les dits lots mesurant chaque 32 pieds 2 pouces et 8 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur derrière, le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 3 et 2, 117 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 2 et 1. Les améliorations consistent de deux maisons carrées en bois à deux étages, large hangard, tout à y toucher; la 1ère maison principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoises; la bâtisse dans le fond et le hangard sont recouverte en fer corrugué. Il y a deux citernes, une pompe et autres aisances en cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition

2° Un lot de terre contigu et améliorations qui s'y trouvent, borné sur les rues Prieur, Julie, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

3° Vingt-deux (22) lots de terre situés dans l'Ilot No 672, borné par les rues Gravier, Tulane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 1o inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

4° Dix-neuf (18) lots de terre, situés dans l'Ilot No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre, et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tier ou plus comptant, la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses annulées de sécurité. Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication

16 déc—16 22 30—janv 6 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE VALEUR

Dans le Deuxième District,

—Occupée par le—

Commercial Coopergage Co., Limited,

De face à la Promenade Carondelet, entre Johnson et Prieur.

—Aussi—

Un Ilot entier de Terre,

De face à la Promenade Carondelet, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Coopergage Co., Ltd.

Jeudi, le 10 Janvier 1895.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau No 9 rue Carondelet. — JEUDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, rendu dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Coopergage Co., Ltd., No 44,317 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaine lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, entre les rues Johnson, Prieur et St-Pierre, les dits lots mesurant chaque 32 pieds 2 pouces et 8 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur derrière, le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 3 et 2, 117 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 2 et 1. Les améliorations consistent de deux maisons carrées en bois à deux étages, large hangard, tout à y toucher; la 1ère maison principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoises; la bâtisse dans le fond et le hangard sont recouverte en fer corrugué. Il y a deux citernes, une pompe et autres aisances en cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition

2° Un lot de terre contigu et améliorations qui s'y trouvent, borné sur les rues Prieur, Julie, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

3° Vingt-deux (22) lots de terre situés dans l'Ilot No 672, borné par les rues Gravier, Tulane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 1o inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

4° Dix-neuf (18) lots de terre, situés dans l'Ilot No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre, et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tier ou plus comptant, la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses annulées de sécurité. Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication

16 déc—16 22 30—janv 6 13 16 17

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris,
Figaro,
Gil Blas,
Intransigeant,
Lanterne,
Petit Journal,
Petit Parisien,
Leurs Journaux d'Actu.
France Mode,
Mode Nationale,
P. Echo d Mode
Bon Journal,
Caricature,
Echo des Sports,
Journal Amusant,
Journal des Voyages
Monde Comique
Journal p. Rire,
Salon Théâtre, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDER LA TARIF !
Conditions spéciales aux Marchands

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que tous les insectes nuisibles tels que vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Horticol, est un désinfectant sans rival pour la salubrité personnelle, les ecuries et leurs cours, les fosses, les, etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre mandat de 20 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.

A vous demander partout.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Double Corps de Logis Désirable.

Deux étages, couvert en ardoises.

Nos 1831 et 1833 rue Enterpe, entre Baronne et Dryades.

Succession de Charles Melchert, décédé.

Cour Civile de District—Dossier Nos 43,507 et 2,947.

Sur long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MARDI, 22 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout et chacun les lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Constance, Leare, Toledano et Louisiana Ave, et forme le coin des rues Constance et Toledano, désigné par le No 22 et mesure 32 pieds de face rue Constance, sur une profondeur et façade rue Toledano de 120 pieds entre lignes parallèles, d'après le plan à la place de la vente

Conditions—Un tier ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses annulées de sécurité ; 10 pour cent comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1895.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 déc—2 9 16 23 30 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au No 455 rue Terpsichore,

MEUBLES ET ARTICLES DIVERS, ETC.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le LUNDI, 31 décembre 1894, à 10 heures du matin, en vente et conformément à un ordre daté le 17 décembre 1894, et signé le 18 décembre 1894, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée Succession de Vve Schorg, No 44,487 du dossier de la dite cour, et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu :

Le cont un entier de la dite propriété, consistant en meubles, etc., etc.

Conditions—Comptant.
20 déc—20 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie Hahn. (née St regel)

Mercredi le 9 janvier 1895. Propriété à Carrollton.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur-Bureau, No 629, rue Commune—Le MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 24 octobre 1894 et signé le 30 octobre 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Sophie Hahn, décédée, et pour le compte de la succession à l'enchère publique il sera vendu :

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'Ilot No 672, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre, et désigné comme lots Nos 1 à 8 inclusivement, et 31 à 36 inclusivement. 2° De 8 (12) lots de terre situés dans l'Ilot No 613, bornés par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement, et lot No 32. 3° Quinze (15) lots de terre situés dans l'Ilot No 614, et bornés par les rues White, Dupré et Gravier, et désignés comme lots Nos 6 et 7 et 11 à 17 inclusivement et 29 à 31 inclusivement.

4° Trente (33) lots de terre situés dans l'Ilot No 615, bornés par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso et désignés comme lots Nos 7 à 10 inclusivement et 13 à 26 inclusivement.

5° Dix (10) lots de terre situés dans l'Ilot No 601, bornés par les rues Bienville, Gravier, Julie, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

6° Vingt-deux (22) lots de terre situés dans l'Ilot No 672, bornés par les rues Gravier, Tulane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 1o inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

7° Dix-neuf (18) lots de terre, situés dans l'Ilot No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre, et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tier ou plus comptant, la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par lien du vendeur, avec toutes les clauses annulées de sécurité. Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

16 déc—16 22 30—janv 6 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de terre de choix formant l'encoignure des rues Toledano et Constance.

Succession de Mary Coyle, épouse de Jaremiah McCarthy.

Cour Civile de District—Dossier No 44,095.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MERCREDI, le 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 novembre 1894. Dossier No 44,085, pour le compte de la succession de Marie Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy, il sera vendu à l'enchère publ ue :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 1c0, borné par les rues Constance, Leare, Toledano et Louisiana Ave, et forme le coin des rues Constance et Toledano, désigné par le No 22 et mesure 32 pieds de face rue Constance, sur une profondeur et façade rue Toledano de 120 pieds entre lignes parallèles, d'après le plan à la place de la vente

Conditions—Un tier ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses annulées de sécurité ; 10 pour cent comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1895.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 déc—2 9 16 23 30 à date

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de terre de valeur pour bâtir, près de l'avenue Canal et des rues Genois, Gasquet et Palmyre.

Succession de Joseph A. Burk.

No 33,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 127 rue Commune.—MERCREDI, 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 novembre 1894 et rendu dans la succession de Joseph A. Burk, dossier No 33,854 :

Huit lots de terre bien situés, avec droits, passages, privilèges et avantages qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans l'Ilot No 707, dans le District de cette ville, bornés par les rues Genois, Gasquet, Palmyre et Clark, par les lignes sur les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21 sur un plan de G. T. Dunbar, déposé en l'étude de G. J. Moses, notaire, en date du 15 juin 1848, daté du 18 avril 1848 ; le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Genois et Gasquet ; mesurant 37 pieds 6 pouces de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur et de face sur la rue Genois, et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Génois, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur et face à la rue Génois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le dit lot nellement de l'avenue Canal et dans un rectangle s'amélierant.

Conditions—Le dit comptant et le balance à un crédit de 1 et 2 ans en des billets des assureurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour cent sur les ventes.

Acte de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

15 déc—15 19 26—janv 2 9 16 23

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Mercredi, 23 Janvier 1895, à midi,

A la Bourse des Encanteurs de la Nlle-Orléans,

Nos 59 et 52 RUE BARONNE,

(Anciens numéros).

TROIS

Lots de Terre

De Choix bien situés,

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de John Foot, un absent.

No 44,100.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet—MERCREDI, 23 Janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 59 et 52 rue Baronne, il sera vendu, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, et rendu dans l'affaire de John Foot, un absent, dossier No 44,100, pour le compte de la succession à l'enchère publique, les lots ci-après décrits, à savoir :

Trois certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme lots Nos 3, 4 et 5, faisant face à l'avenue Napoléon et de la rue Green, dans l'Ilot No 99 maintenant 582, borné par les avenues St-Georges et Napoléon, le rues Jean et Green, d'après le plan exposé à la Bourse, lesquels lots de terre mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895, le coût de la Recorda Gravel Co., en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr, Esq., notaire aux frais des acquéreurs ; vingt pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

15 déc—15 19 26—janv 2 9 16 23

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de terre de valeur pour bâtir, près de l'avenue Canal et des rues Genois, Gasquet et Palmyre.

Succession de Joseph A. Burk.

No 33,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 127 rue Commune.—MERCREDI, 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 novembre 1894 et rendu dans la succession de Joseph A. Burk, dossier No 33,854 :

Huit lots de terre bien situés, avec droits, passages, privilèges et avantages qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans l'Ilot No 707, dans le District de cette ville, bornés par les rues Genois, Gasquet, Palmyre et Clark, par les lignes sur les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21 sur un plan de G. T. Dunbar, déposé en l'étude de G. J. Moses, notaire, en date du 15 juin 1848, daté du 18 avril 1848 ; le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Genois et Gasquet ; mesurant 37 pieds 6 pouces de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur et de face sur la rue Genois, et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Génois, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur et face à la rue Génois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ;